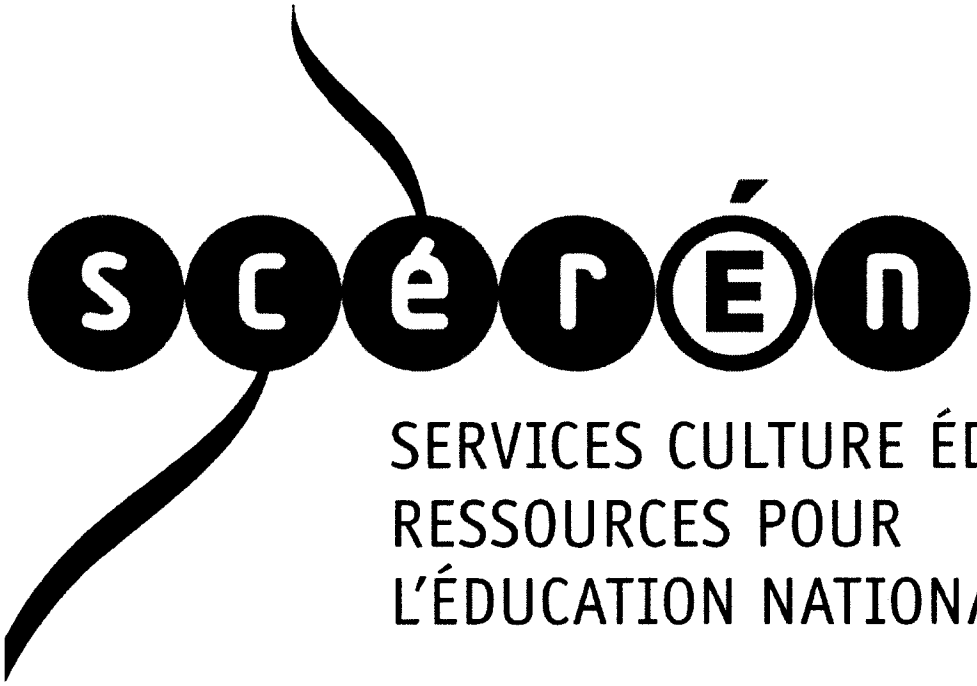
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges



Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

pour la

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous-épreuve :

NOM :
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : **n° du candidat**
(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

Né (e) le :

NE RIEN ECRIRE

Examen : Série :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous-épreuve :
(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Note : / 20

Appréciations du correcteur :

CRDP de l'académie de Rennes

SESSION 2009

EPREUVE E2 : partie pratique

Mise en service d'un brûleur gaz

Durée : 2 heures - coefficient : 01

Code examen : 45022708	**BP Monteur en installations de génie climatique**	DOSSIER REPONSE SESSION 2009
E.2 : Etude, mise en œuvre et confinement des fluides - unité 20		
Durée de l'épreuve : 17 **heures**	Coefficient : 5	**DR 1/4**

Vous devez mettre en service un brûleur gaz à air pulsé

On donne :

- Une chaudière équipée d'un brûleur gaz à air pulsé
- Une notice technique du brûleur
- Une valise de combustion ou analyseur électronique
- Un diagramme de combustion simplifié
- Une réglette à calcul de rendement de combustion
- Une fiche d'intervention

On demande de :

- D'identifier une puissance chaudière afin de calculer la puissance du brûleur
- De paramétrer la mise à feu du brûleur
- De compléter le relevé de combustion
- D'affiner la combustion si c'est nécessaire
- De calculer le rendement de combustion à l'aide de la réglette

On exige :

- Une puissance chaudière correcte
- Une puissance brûleur adaptée
- Des paramètres de mise à feu exacts
- Un relevé de combustion correct
- Un réglage le mieux adapté aux règles environnementales
- Une vérification du courant d'ionisation
- Un rendement exact

CRDP de l'académie de Rennes

1° Compléter les renseignements ci-dessous

- Marque et type de chaudière :.....
- Marque et type de brûleur :.....
- Puissance chaudière :.....
- Puissance brûleur :..... /5

2° Compléter le tableau des paramètres de mise à feu

Type de brûleur	
Puissance	
Pression gaz à la tête	
Position volet d'air	
Cote Y (ligne gaz)	
Débit gaz au compteur	

/5

3° relevé de combustion

	1° essai	2°essai
% CO2		
% O2		
Ppm CO		
Température des fumées		

Si deuxième essai indiquer le paramètre modifié (air, gaz...)
.....

/4

CRDP de l'académie de Rennes

4° Donner la valeur du courant d'ionisation

.....

/3

5° Vérifier et indiquer le rendement de combustion à l'aide de la réglette à calcul

.....

/3

CRDP de l'académie de Rennes

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.